



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 Janvier,

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Paul-De-Loubressac, commune associée de Saint-Paul-Flaugnac (Lot) sous la présidence de M. Claude Pouget, Maire.

Etaient présents : BOUZERAND FLORENCE, CARLES ERIC, CLARY JOSETTE, DELFAU JEROME, DEILHES MICHELE, FAISANT MICHELLE, GARRIGUES JEAN MICHEL, GIBERT PASCAL, GIRMA ALAIN, GISBERT Benoit, MESLEY EMILIE, POUGET CLAUDE, RESSEGUIE MICHEL, RINGOOT MARIE CLAUDE, SCHROEVEN RITA, TAMAGNONNE SERGE, TEULIERES MONIQUE, LABATTUT BERNADETTE.

Etaient excusés : MOURGUES SEBASTIEN, ROBERTIES SEBASTIEN, POUGET RACHEL, MARTINEZ CLAUDE, RUAUX BEATRICE, RAYNAL GILBERT, REGEASSE DOMINIQUE.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h30.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Teulières Monique.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

Le compte rendu est validé sans remarque particulière.

2/ CHEMIN EN QUERCY : DEMANDE D'AUTORISATION DE BALISAGE

Le Maire expose aux membres du Conseil le tracé du chemin qui demande à être balisé par l'association, et précise que les couleurs utilisées seront le rouge et le bleu clair. Le Conseil Municipal décide de donner l'autorisation afin de baliser le chemin. Mr Pouget évoque également la demande de subvention faite par cette même association, question qui sera abordée au moment du vote du budget.

3/ DELIBERATION 2018-1 OBJET : ECHANGE CHEMIN DE PISSEBY

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que le chemin communal qui traverse le hameau de Pisseby est très étroit et que donc les véhicules de secours ne peuvent pas y circuler. Il propose :

- un échange de terrain avec Mr Fournié Alain comme indiqué dans le document joint.
- Mr Cazes Vincent fera un abandon perpétuel comme indiqué dans le document joint.

Les frais d'arpentage, de géomètre et de notaire seront supportés par la municipalité.

4/ DELIBERATION 2018-2 OBJET : DECLASSEMENT PORTION DE CHEMIN DE FERRE

Mr Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte-rendu de l'enquête publique effectuée par M. ROUSSILLON Maurice, commissaire enquêteur, domicilié à Cézac sur le dossier cité en objet.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la transaction : Mme ESQUIEU Corinne a fait une demande d'achat d'une portion du chemin communal qui dessert sa parcelle A n° 134 (superficie : 9 a 15 ca), les autres parcelles sont accessibles à partir de la voie communale V.C. n°103.

Le Conseil Municipal réitère son avis favorable : pour la vente et le déclassement du chemin sollicité,

La dite vente au **prix de un euro le mètre carré, soit 915 euros.**

Et rappelle que les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de Mme ESQUIEU Corinne.

Cette enquête n'a pas donné lieu à contestation ni pour, ni contre le projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du dossier et l'acte notarié.

5/ EDUCATION : VOTE POUR LE CHOIX DE LA SEMAINE DE 4 JOURS OU 4.5 JOURS DE CLASSE

Mr Pouget explique que lors du Conseil d'école qui s'est déroulé le 14 Décembre dernier, la semaine de 4 jours requière 10 voix contre une. Après avoir voté, le Conseil Municipal se prononce lui aussi en faveur de la semaine à 4 jours de la manière suivante.

Pour: 16

Contre: 1

Abstention: 1

QUESTIONS DIVERSES :

- **Construction école** : Mr Pouget précise que la DDT ainsi que l'architecte conseil en charge du dossier ont demandé que des modifications soient apportées au toit de l'école. Ils désirent également que les issues de secours figurent sur le plan de masse.
- **Formation site Internet** : le site de Saint-Paul et celui de Flaugnac ayant fusionné, Mr Pouget et Mme Mesley exposent le devis aux membres du Conseil et proposent que quatre personnes soient formées afin de pouvoir le mettre à jour (actualité, patrimoine, Conseil Municipal...). Suivrons la formation : Mme LABATTUT Bernadette, Mme FAISANT Michelle, Mr TEULIERES Gabriel et Mme ROSA Audrey.
- **Campagne d'élagage** : suite à la visite d'un chantier d'élagage avec le responsable des services techniques de la communauté de Communes Mme Mesley explique que ces travaux ont pour but de préserver le réseau routier en coupant uniquement les branches qui surplombent la route. Les propriétaires des parcelles des terrains concernés ont la possibilité de récupérer le bois coupé, dans le cas contraire il sera collecté par le SYDED.
- **Licence IV** : Mr Pouget informe le Conseil Municipal que deux personnes du Comité des Fêtes seraient intéressées pour utiliser la Licence IV, toutefois, le responsable devra suivre une formation et un lieu devra être associé à la Licence.
- **Education** : Mme Faisant suggère que pour la mise en sécurité des écoles et notamment pour la mise en place de visiophones, de se renseigner auprès du fonds interministériel de la délinquance et radicalisation si des aides sont envisageables ?
- **Rallye Auto-Moto** : Mme Ringoot signale qu'après de nombreuses années d'absence le rallye auto-moto sera de nouveau organisé, à cette occasion une demande de subvention exceptionnelle sera formulée auprès du Conseil Municipal.
- **Adressage** : Mr Pouget informe que sera proposé au budget 2018 l'adressage.

Séance levée à 22h00

Le Maire,
Claude POUGET